

le devoir qu'elles ont de relever le niveau du parler français dans leurs familles, et que, pour aider l'œuvre de réformation, on répande dans les écoles la liste des fautes signalées par le « Bulletin du Parler français » ;

10° Que ces mêmes personnes, ainsi que toutes les institutrices, se gardent d'un engouement dangereux pour la langue anglaise, prennent garde de substituer l'anglais au français ou de n'enseigner le français que d'une façon superficielle et d'effacer ainsi, chez leurs élèves, les caractéristiques de la mentalité française ; — la culture de l'anglais au détriment du français étant d'autant plus impardonnable que la langue française est la langue de la beauté, de la distinction, de la culture supérieure ;

11° Que, dans les relations mondaines, la femme s'applique à faire connaître, aimer et respecter la langue française, et qu'elle évite la ridicule habitude de parler anglais avec des personnes de langue française ; — ce travers dénote un défaut de fierté, un manque de cœur et de patriotisme d'autant plus inexcusable qu'il n'est pas d'Anglais un peu instruit qui ne se pique de savoir le français ou qui regrette de ne pas le savoir ;

12° Que, dans les relations d'affaires, la femme impose l'usage de sa langue ; — sa force sur ce terrain est d'autant plus grande que les patrons et les marchands sont plus désireux de recevoir son argent ; et que, dans les moindres occasions, ne fût-ce que pour demander un renseignement, elle parle d'abord français ; — la dignité, la distinction, la fermeté d'une femme en imposent aux natures les plus frustes ;

13° Qu'il se forme des associations de jeunes filles de langue française, correspondant à l'Association Catholique de la jeunesse canadienne-française ; et que l'on ne fréquente pas imprudemment les associations de langue anglaise, dont l'idéal n'est pas le nôtre.

#### IV

Atter du que, par suite de mariages mixtes, si la femme n'est pas canadienne-française, la langue française pourrait être totalement ignorée des enfants, et que si le père n'est pas canadien-français, il pourra arriver que la langue française ne résonne jamais plus au foyer ;

Le Premier Congrès de la Langue française au Canada émet le vœu :

1° Que le père canadien-français déploie l'énergie nécessaire pour que l'on ne voie pas ses fils et ses filles contraints d'avouer que, porteurs d'un nom français, ils ignorent la langue française ;